

FICHE D'INSCRIPTION

PIECES A FOURNIR

- ☐ Règlement intérieur
- ☐ Fiche des autorisations
- ☐ Certificat médical
- ☐ Chèque de caution (300 euros)
- ☐ Chèques inscription

M7	2019
	2018
M9	2017
	2016
M11	2015
	2014
M13	2013
	2012
M15	2011
	2010
M17	2009
	2008
M20	2007
	2006
	2005

NOM de l'adhérent (e) :	PRENOM de l'adhérent (e) :
Nom du responsable Légal:	
DATE DE NAISSANCE de l'adhérent (e) : H ☐ F ☐	
ADRESSE :	
CP :	VILLE :
TEL FIXE :	PORTABLE :
MAIL (actif et régulièrement consulté) :	

	Cotisation	Licence FFE	Total	1er Versement*	2e Versement*	3e Versement *
M7	150,00 €	27,00 €	177,00 €	50,00 € + 27,00 € = 77,00 €	50,00 €	50,00 €
M9	153,00 €	54,00 €	207,00 €	53,00 € + 54,00 € = 107,00 €	50,00 €	50,00 €
M11/M13	230,00 €	62,00 €	292,00 €	90,00 € + 62,00 € = 152,00 €	70,00 €	70,00 €
M15/M17	260,00 €	62,00 €	322,00 €	100,00 € + 62,00 € = 162,00 €	80,00 €	80,00 €
M20/Adultes	290,00 €	62,00 €	352,00 €	110,00 € + 62,00 € = 172 €	90,00 €	90,00 €

M7 / M9			Jeudi 18h-19h	
M11 / M13	lundi 18h-19h			samedi 11h-12h30
M15	lundi 19h-20h30	mercredi 19h30-20h30		samedi 9h30-11h30
Adultes / M20 / M17	lundi 19h-20h30	mercredi 19h30-22h		samedi 9h30-11h30

15€ de remise sur la deuxième inscription familiale

• Paiement en 3 fois - Chèques à remettre en totalité lors de l'inscription

**Article 1 : Cotisation et encadrement**

Les cotisations sont dues pour l'année et sont à régler à l'inscription en trois versements (encaissement octobre, février, mai), suivant les tarifs en vigueur pour la saison en cours (les chèques sont à remettre en totalité lors de l'inscription). Les cours sont assurés par Monsieur Lacour Jacques, maître d'armes diplômé.

Le club se réserve le droit d'encaisser ou non les versements non effectués en cas de fermeture du club pour raison sanitaire.

Article 2 : Licence - assurance

L'assurance incluse à la licence de la Fédération Française d'Escrime propose les garanties minimales prévues par la législation. Le club tient à disposition des propositions d'extension de garanties et leurs tarifs.

Article 3 : Mineurs

👉 Il appartient au parent ou responsable légal qui accompagne leur(s) enfant(s), de ne pas les quitter sans avoir vérifié la présence effective du maître d'armes, afin de ne pas le(s) laisser seul(s), et donc sans surveillance et d'être présent 5 minutes avant la fin des cours pour récupérer leur(s) enfant(s).

👉 Les mineurs non accompagnés se rendant au club et revenant du club sont sous la responsabilité des parents ou du responsable légal.

👉 Le club décline toute responsabilité concernant la surveillance et les déplacements des enfants hors des heures de cours.

Article 4 : Cours annulé

Il est demandé aux parents ou responsable légal de se renseigner très régulièrement sur d'éventuelles annulations de cours, ceci afin d'éviter tout risque de déplacements inutiles (vacances, jours fériés,.....).

Article 5 : Accidents liés à la pratique de l'escrime

Accidents décelés pendant l'entraînement : toutes les mesures seront prises par le maître d'armes.

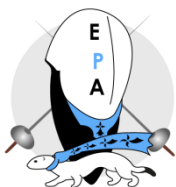
Accidents décelés suite à un entraînement : l'adhérent ou son responsable légal, doit faire sa déclaration auprès d'un responsable du club dans les 2 jours qui suivent l'accident. Passé ce délai, il ne sera plus possible de bénéficier de l'assurance licence.

Article 6 : Covid 19

Tous les adhérents s'engagent à prévenir dès que possible le club par mail de toute suspicion ou de cas avéré de Covid 19.

Le club assure la mise en place de tous les protocoles sanitaires en vigueur (FFE, IFFE et Mairie), le club ne pourra être tenu responsable de cas de Covid 19 parmi ses adhérents.

Le club applique les mesures sanitaires édictées par le décret n° 2020-860 du 10 juillet 2020 modifié de 13 août 2020



Article 7 : **Compétitions**

Le club ne garantit aucune prestation concernant les déplacements. La participation aux compétitions requiert donc un investissement personnel, souvent fonction de la bonne volonté des parents ou du responsable légal.

Les déplacements sur les lieux de compétitions sont à la charge et sous la responsabilité des parents ou des accompagnateurs ou du responsable légal.

A noter également que le maître d'armes n'est pas affecté à la surveillance des compétiteurs sur les lieux de celle-ci.

De plus le règlement FFE des compétitions oblige aux clubs de prévoir un arbitre pour 4 tireurs pour toute compétition.

Le club se réserve le droit des inscriptions aux compétitions et du nombre de compétiteurs.

Article 8 : **Le matériel**

La pratique de l'escrime étant tributaire d'un équipement indispensable pour la sécurité de chacun, le règlement est le suivant :

- ✓ Le matériel et les tenues doivent être conformes à la norme validée par la FFE.
- ✓ Le matériel nécessaire peut être mis à disposition par le club (veste, pantalon, masque, arme).
- ✓ A la charge des tireurs de maintenir en l'état initial leur tenue.
- ✓ Une caution sera demandée et restituée en totalité ou encaissée en fonction de l'état de retour du matériel à la fin de la saison.
- ✓ Tout matériel endommagé (épée, fils de corps et tout matériel servant à la pratique de l'escrime) sera à la charge du licencié .

Le Président

Lionel Posselt

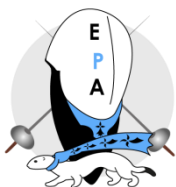
*Signature précédée de la mention
« lu et approuvé »*

Je soussigné(e) _____

Responsable légal de : _____

Fait à, _____, le _____

Déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'AURAY Escrime



AUTORISATIONS

Mme / Mr _____ responsable légale de _____

DROIT A L'IMAGE - PUBLICATION

J'autorise l'association «Escrime Pays d'Auray» à me prendre en photo ou à (me) filmer (mon enfant pour les candidats mineurs) à l'occasion des activités sportives ou associatives auxquels je (mon enfant pour les candidats mineurs) participe et autorise leur publication dans les bulletins et forums d'information et de promotions du club, sur le site internet et réseaux sociaux ainsi que pour l'affichage dans la salle.

OUI ☐

NON ☐

POUR LICENCIES MINEURS UNIQUEMENT

➤ J'autorise l'enfant à devenir membre de l'association «Escrime Pays d'Auray» et à participer aux activités de l'association.

➤ J'autorise l'enfant à quitter seul, à la fin de l'activité ou en cas d'absence de l'éducateur, le lieu d'entraînement ou de compétition et cela sous ma seule responsabilité.

OUI ☐

NON ☐

A défaut d'autorisation donnée, je m'engage à venir le chercher dès la séance terminée. Je suis par ailleurs informé que le mineur n'est sous la responsabilité de l'association qu'à partir du moment où il est confié à l'animateur responsable de l'activité et sur les heures de cours.

OUI ☐

➤ Je suis informé que l'activité de l'enfant peut nécessiter des déplacements en dehors du site habituel. J'autorise l'enfant à emprunter les transports collectifs ou véhicules particuliers mis à disposition pour les déplacements à l'extérieur.

OUI ☐

NON ☐

➤ J'autorise le ou les personnes responsables à prendre en cas de maladie ou d'accident de l'enfant, et sur avis médical, toute mesure d'urgence tant médicale que chirurgicale, y compris l'hospitalisation éventuelle.

OUI ☐

NON ☐

A cet effet, je vous communique les éléments nécessaires à la prise en charge de ces interventions :

N° de Sécurité Sociale:

Mutuelle ou autre assurance éventuelle :

En cas d'urgence et en mon absence, la personne à prévenir est :

NOM PRENOM :

Lien de parenté :

Tél 1 :

Tél 2 :

Fait à le

Signature



ATTESTATION DE SANTÉ POUR LES MINEURS

EN VUE DE L'OBTENTION OU DU RENOUVELLEMENT D'UNE LICENCE
À LA FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ESCRIME

A remettre à l'association

(Ne pas joindre le questionnaire de santé)

Je soussigné M/Mme

Prénom : Nom :

exerçant l'autorité parentale sur

Prénom : Nom :

atteste qu'elle/il a renseigné le questionnaire de santé et a répondu par la négative à
l'ensemble des questions.

Date :

Signature de la personne exerçant l'autorité parentale



QUESTIONNAIRE DE SANTÉ POUR LES MINEURS

QUESTIONNAIRE RELATIF À L'ÉTAT DE SANTÉ DU SPORTIF MINEUR EN VUE DE L'OBTENTION
OU DU RENOUELEMENT D'UNE LICENCE À LA FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ESCRIME, CE
DOCUMENT COMPORTE 3 PAGES DONT L'ATTESTATION DE SANTÉ NOMINATIVE ET
PERSONNELLE POUR LES MINEURS, À REMETTRE À L'ASSOCIATION.

Avertissement à destination des parents ou de la personne ayant l'autorité parentale : Il est préférable que ce questionnaire soit complété par votre enfant, c'est à vous d'estimer à quel âge il est capable de le faire. Il est de votre responsabilité de vous assurer que le questionnaire est correctement complété et de suivre les instructions en fonction des réponses données.

Faire du sport : c'est recommandé pour tous. En as-tu parlé avec un médecin ? T'a-t-il examiné(e) pour te conseiller ? Ce questionnaire n'est pas un contrôle. Tu réponds par OUI ou par NON, mais il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Tu peux regarder ton carnet de santé et demander à tes parents de t'aider.

Tu es :	☐ une fille	☐ un garçon	☐ autre	Ton âge :
---------	------------------------------------	------------------------------------	--------------------------------	-----------

Depuis l'année dernière	OUI	NON
Es-tu allé(e) à l'hôpital pendant toute une journée ou plusieurs jours ?		
As-tu été opéré(e) ?		
As-tu beaucoup plus grandi que les autres années ?		
As-tu beaucoup maigri ou grossi ?		
As-tu eu la tête qui tourne pendant un effort ?		
As-tu perdu connaissance ou es-tu tombé sans te souvenir de ce qui s'était passé ?		
As-tu reçu un ou plusieurs chocs violents qui t'ont obligé à interrompre un moment une séance de sport ?		
As-tu eu beaucoup de mal à respirer pendant un effort par rapport à d'habitude ?		
As-tu eu beaucoup de mal à respirer après un effort ?		
As-tu eu mal dans la poitrine ou des palpitations (le cœur qui bat très vite) ?		
As-tu commencé à prendre un nouveau médicament tous les jours et pour longtemps ?		
As-tu arrêté le sport à cause d'un problème de santé pendant un mois ou plus ?		

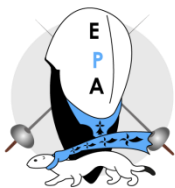
Depuis un certain temps (plus de 2 semaines)	OUI	NON
Te sens-tu très fatigué(e) ?		
As-tu du mal à t'endormir ou te réveiller-tu souvent dans la nuit ?		
Sens-tu que tu as moins faim ? Que tu manges moins ?		
Te sens-tu triste ou inquiet ?		
Ploures-tu plus souvent ?		
Ressens-tu une douleur ou un manque de force à cause d'une blessure que tu t'es faite cette année ?		

Aujourd'hui	OUI	NON
Penses-tu quelques fois à arrêter de faire du sport ou à changer de sport ?		
Penses-tu avoir besoin de voir ton médecin pour continuer le sport ?		
Souhaites-tu signaler quelque chose de plus concernant ta santé ?		

Questions à faire remplir par tes parents	OUI	NON
Quelqu'un dans votre famille proche a-t-il eu une maladie grave du cœur ou du cerveau ou est-il décédé subitement avant l'âge de 50 ans ?		
Êtes-vous inquiet pour son poids ? Trouvez-vous qu'il se nourrit trop ou pas assez ?		
Avez-vous manqué l'examen de santé prévu à l'âge de votre enfant chez le médecin ? (Cet examen médical est prévu à l'âge de 2 ans, 3 ans, 4 ans, 5 ans, entre 8 et 9 ans, entre 11 et 13 ans et entre 15 et 16 ans.)		

→VOUS AVEZ RÉPONDU **"NON"** à toutes les questions : veuillez remettre l'attestation ci-après à votre association lors de votre demande de licence.

→VOUS AVEZ RÉPONDU **"OUI"** à au moins une des questions : veuillez consulter votre médecin pour qu'il vous examine et vous remette le cas échéant un certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive



Renouvellement de licence d'une fédération sportive

Questionnaire de santé « QS – SPORT »

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive.

Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON*	OUI	NON
Durant les 12 derniers mois		
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?	☐	☐
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?	☐	☐
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	☐	☐
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?	☐	☐
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?	☐	☐
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	☐	☐
A ce jour		
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc...) survenu durant les 12 derniers mois ?	☐	☐
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	☐	☐
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	☐	☐
<i>*NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.</i>		

Si vous avez répondu NON à toutes les questions :

Pas de certificat médical à fournir. Simplement attestez, selon les modalités prévues par la fédération, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :

Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.